



## COMMUNE DE LA CHAMBRE (Savoie)

Envoyé en préfecture le 23/03/2023  
Reçu en préfecture le 23/03/2023  
Publié le  
ID : 073-217300672-20230313-2023D017-DE



### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023D017

#### SEANCE DU 13 MARS DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le **TREIZE MARS DEUX MILLE VINGT-TROIS** à 19 H le Conseil Municipal de la commune de LA CHAMBRE convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Mathilde SONZOGNI, Maire.

**Présents** : Mathilde SONZOGNI-André TRUCHET- Florence DRILLAT-Philippe BOST- Charline PHILIPPON-Marcel BERTINO-Nathalie BRAUN- Yannick MILLERET-Martine MARTY-Gauthier SCHNEIDER- Valérie BENEDETTO-Laurence DIERNAZ- Yannick LE ROUX-Sindy JACQUET.

**Représentée** : Sandra MALENFANT : procuration à Mathilde SONZOGNI

**Nombre de conseillers** : 15

**Présents** : 14

**Votants** : 15

**Date de convocation du conseil municipal** : 06/03/2023

**Secrétaire de séance** : Yannick MILLERET.

#### APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Madame le maire cède la parole à Madame Florence DRILLAT, adjointe chargée des finances, pour la présentation du budget et qui apporte des précisions sur :

. la section de fonctionnement qui comprend les charges à caractère général, charges de personnel qui incluent la prévision de recrutement d'emplois jeunes et les avancements d'échelons des agents, les indemnités des élus ;

. la section d'investissement qui prévoit notamment les travaux sur bâtiments et travaux de voirie.

Après discussions, le conseil municipal la majorité (abstentions de Yannick LE ROUX et Laurence DIERNAZ) :

- **APPROUVE** le budget primitif 2023 de la commune qui s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de 1 653 791.80 € en dépenses et en recettes ;
- En section d'investissement à la somme de 1 228 140.80 € en dépenses et en recettes ;

- **VALIDE** le vote du budget :

- . au niveau du chapitre en section de fonctionnement ;
- . au niveau du chapitre et des opérations en section d'investissement .

Pour copie conforme, le maire, Mathilde SONZOGNI

